



## Q&R N° 1

Date : Le 22 décembre 2015

Projet: Rénovations – Bâtiment 73

---

Les soumissionnaires doivent s'assurer que leurs propositions soient basées sur la version la plus récente des documents de soumission publiés et prennent en considération les informations ci-dessous, incluant toute information déjà publiée lors d'amendements ou Q&Rs antérieurs.

Les propositions ne respectant pas cette exigence seront rejetées.

---

### Question 1 :

Les feuilles de présence des réunions des soumissionnaires peuvent-elles être diffusées sur demande?

### Réponse 1 :

AAC ne peut diffuser publiquement les feuilles de présence

### Question 2 :

Je me demande si l'application d'un apprêt et de deux (2) couches de peinture et la plinthe en caoutchouc sont des articles requis du contrat pour le projet n° 15084 – murs et plafonds en gypse dans l'immeuble 73 situé au 2585 County Road 20, à Harrow (Ontario). Il n'y a pas d'annexe sur la finition des locaux dans l'ensemble de dessins fourni pour la présentation des soumissions.

### Réponse 2 :

Les plafonds et les murs en gypse exposés doivent tous être peints conformément aux spécifications du dossier d'appel d'offres concernant la peinture. Une plinthe en caoutchouc doit être installée au rez-de-chaussée et au premier étage.

### Question 3 :

Pourriez-vous m'envoyer une description détaillée des étagères en métal, notamment le type d'enduit ou de peinture et le calibre du matériau de construction des tablettes. Je n'ai trouvé aucune spécification pour les étagères en métal dans le dossier d'appel d'offres.

Est-ce qu'il y a des spécifications techniques pour les nouveaux rayonnages?

### Réponse 3 :

- Un système d'étagères doit être fourni pour satisfaire à la norme de chargement décrite sur le dessin A202. La configuration des étagères doit être conforme au schéma du dessin A201.
- Les étagères en métal doivent être de type ouvert et comporter des éléments de renfort pour supporter la charge proposée.
- Des étagères peintes avec tablettes pour supporter le matériel du client doivent être fournies. Le matériau de construction des tablettes ne doit pas favoriser la prolifération de moisissures. Les étagères à grille sont acceptables.
- Des plaques d'appui sont requises pour fixer les étagères aux structures d'acier du premier étage et à la dalle de plancher du rez-de-chaussée.
- Un modèle de système d'étagères acceptable est celui de RediRack, une division d'Econo-Rack Group (2015) Inc. Il est cité à titre d'exemple seulement et ne constitue pas nécessairement la source recommandée.

---

Toutes les autres conditions et exigences demeurent inchangées.